

DROIT DES SOCIETES

Niveau 1

PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Gérants, dirigeants, toute autre personne.	Aucun.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Exercice pratique

Evaluation de positionnement au début de la formation Evaluation continue (exercices applicatifs, ateliers pratiques) Evaluation des acquis à la fin de la formation par le formateur ; Évaluation de la qualité de la formation par le stagiaire

OBJECTIF

*A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
Aborder les différents aspects du droit des sociétés afin de mieux comprendre les responsabilités de chacun ainsi que le fonctionnement et les règles d'une société.*

DUREE

8 heures, 1 jour

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé

DESCRIPTION

Jour 1

LA SOCIETE UNE PERSONNE MORALE

- Définition
- Les différences de responsabilité entre personne morale et personne physique.

LE CHOIX DE L'ENTREPRISE

- Société
- Entreprise individuelle
- Groupe
- Notion sur les Sociétés mères et filiales

NOTIONS DE BASE SUR LES SOCIETES

- Les étapes de création d'une société
- Raison, objet, et siège social
- Capital social / Capitaux propres
- Société immatriculée ou société de participation
- Le bénéfice ?

FORMALISME ET RESPONSABILITE

- Responsabilité et pouvoir des gérants
- Responsabilité et pouvoir des associés
- Assemblée générale et assemblée générale extraordinaire

LES DIFFERENTES FORMES DE SOCIETE

- SARL, SA, SAS.....
- Sociétés soumises à l'IS ou à l'IR.

DISSOLUTION DES SOCIETES

- Formalisme
- Conséquences et responsabilités